



VOTRE INTERMEDIAIRE: Agr. FSMA: 0895384432
BUREAU WERION SA
RUE DE LA MONTAGNE 14
5650 WALCOURT
Tél. 071/61.15.62
EMail werion.jp@portima.be

Exp: Aedes SA, Route des Canons 3, 5000 NAMUR

MADAME
GRIMARD Françoise
Rue des Quairelles 19
5650 WALCOURT

**AVIS D'ECHEANCE***

CARES Vélo

N° de police : MA33 005 168

N° Preneur : 80162191 / 266

Cher client,

Namur, le 06/07/2020

A la veille de l'échéance de la prime de votre police d'assurance relative au risque mentionné ci-dessus, nous vous invitons à vous acquitter du montant. Nous vous remercions d'avance.

	Du	Au	Prime	Frais	Impôts	Total
Omnium	01/07/2020	30/06/2021	89,70 €		8,30 €	98,00 €
Ass. vélo	01/07/2020	30/06/2021	9,16 €		0,85 €	10,01 €
TOTAL A PAYER						108,01 €

Les primes nettes comprennent : Estimation des frais d'acquisition : 18,68 - Estimation des frais d'administration : 12,92

Les montants des estimations des frais d'acquisition de d'administration ne tiennent pas compte des situations contractuelles spécifiques. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles d'Aedes.

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurances ne doit se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que les frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base de données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.



IMPORTANT: Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour exécuter le paiement.

IBAN bénéficiaire :	BE82 0682 4626 7768	Montant :	108,01€
Bénéficiaire :	Aedes S.A. Route des canons 3 5000 Namur		
Communication :	+++101/2612/90327+++		

P. 14/07

Suite à l'entrée en vigueur du virement européen SEPA, nos factures ne sont plus éditées sur des bulletins de virement. Si vous souhaitez utiliser un tel bulletin, il y a lieu d'en commander auprès de votre institution bancaire.

Par et pour les courtiers

S.A. AEDES
Route des Canons, 3
B - 5000 NAMUR

Tél : +32 81 74 68 46
Fax : +32 81 73 04 87
info@aedessa.be
www.aedessa.be

FSMA 065325A
RPM Namur
BE 0460.855.809

IBAN BE 82 06824626 7768
BIC : GKCCBEBB



VOTRE INTERMEDIAIRE: Agr. FSMA: 0895384432
 BUREAU WERION SA
 RUE DE LA MONTAGNE 14
 5650 WALCOURT
 Tél. 071/61.15.62
 EMail werion.jp@portima.be

Exp: Aedes SA, Route des Canons 3, 5000 NAMUR

GOBLET CHRISTIAN
 RUE DES QUAIRELLES 19
 5650 WALCOURT



AVIS D'ECHEANCE*
CARES Vélo

N° de police : MA33 005 171
 N° Preneur : 80064360 / 266



Cher client,

Namur, le 06/07/2020

A la veille de l'échéance de la prime de votre police d'assurance relative au risque mentionné ci-dessus, nous vous invitons à vous acquitter du montant. Nous vous remercions d'avance.

	Du	Au	Prime	Frais	Impôts	Total
Omnium	01/07/2020	30/06/2021	89,70 €		8,30 €	98,00 €
Ass. vélo	01/07/2020	30/06/2021	9,16 €		0,85 €	10,01 €
TOTAL A PAYER						108,01 €

Les primes nettes comprennent : Estimation des frais d'acquisition : 18,68 - Estimation des frais d'administration : 12,92

Les montants des estimations des frais d'acquisition et d'administration ne tiennent pas compte des situations contractuelles spécifiques. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles d'Aedes.

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurances ne doit se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que les frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base de données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.



IMPORTANT: Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour exécuter le paiement.

IBAN bénéficiaire :	BE82 0682 4626 7768	Montant :	108,01€
Bénéficiaire :	Aedes S.A. Route des canons 3 5000 Namur		
Communication :	+++101/2585/20369+++		

P 14/07

Suite à l'entrée en vigueur du virement européen SEPA, nos factures ne sont plus éditées sur des bulletins de virement. Si vous souhaitez utiliser un tel bulletin, il y a lieu d'en commander auprès de votre institution bancaire.

Par et pour les courtiers

S.A. AEDES
 Route des Canons, 3
 B - 5000 NAMUR

Tél : +32 81 74 68 46
 Fax : +32 81 73 04 87
 info@aedessa.be
 www.aedessa.be

FSMA 065325A
 RPM Namur
 BE 0460.855.809

IBAN BE 82 06824626 7768
 BIC : GKCCBEBB